

Déclaration écrite de Mme Elena Alexandrovna Boligatova,
gouverneure suppléante représentant la République du Bélarus
auprès de la BERD,
vice-ministre de l'Économie de la République du Bélarus

J'aimerais saluer au nom de la République du Bélarus tous les participants à cette Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs, en exprimant l'espoir que cette rencontre sera l'occasion d'un dialogue constructif.

La République du Bélarus reste fidèle aux valeurs qui fondent l'activité des institutions financières internationales, à savoir le développement de la gouvernance économique des pays bénéficiaires, la croissance du capital humain et l'égalité des chances.

Toutefois, concernant la question de l'égalité, nous demandons à ce que ce principe soit étendu aux relations entre les membres de la Banque et sa direction.

La BERD doit rester un espace libre de toute discrimination, fondé sur les principes de l'économie de marché, où les financements se font en fonction de leur pertinence économique plutôt qu'au vu de considérations géopolitiques.

À un moment où le monde renoue avec la fragmentation, nous nous permettons de rappeler à nos collègues que l'efficacité de la Banque ne se mesure pas au nombre de ses déclarations politiques, mais par ses projets concrets, qui améliorent les conditions de vie des gens.

Concernant le développement à long terme, nous ne pouvons pas ignorer l'influence des chocs extérieurs sur l'économie réelle. Dans le contexte de contraintes logistiques et de paiement que connaissent bon nombre de pays, le rôle de la BERD en tant que facteur de stabilisation prend de l'importance.

Nous appelons la Banque à renouer avec un dialogue constructif, à utiliser activement les moyens de financement à sa disposition et à investir dans le secteur de l'économie réelle de ses pays bénéficiaires, dans la perspective d'une meilleure stabilité sociale et d'un développement économique renforcé à long terme.

Chers collègues, nous insistons une fois de plus sur le fait que, pour être pleinement efficace, l'action d'une institution financière internationale doit obligatoirement passer par l'égalité de traitement entre tous les pays membres et le respect des intérêts nationaux.

La République du Bélarus s'abstient sur tous les points soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs et exprime l'espoir de voir renaître une collaboration sur un pied d'égalité en vue de parvenir à la stabilité économique et au bien-être social.